



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 18/04/2018

Votre annonce n°18-36180 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulations éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 13, 83
Annonce No 18-36180
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Métropole Aix-Marseille-Provence.
Correspondant : direction des achats et de la commande publique - service des marchés, 58 BD Charles LIVON 13007 Marseille, courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr adresse internet : <http://paysdaubagne.fr/>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchespublics.metropole-amp.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : prestations d'accompagnement, de programmation, d'appui logistique et d'animation des espaces et temps de rencontre liés à la filière argile pour le Territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile - métropole Aix-Marseille Provence.

Catégorie de services : 11.
CPV - Objet principal : 79342200.
Lieu d'exécution : .
Code NUTS : FRL04.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le Territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile investit et anime différents espaces destinés à la promotion et à la valorisation de la filière argile et céramique, avec notamment deux espaces d'exposition-vente destinés aux artisans céramistes et santonniers du territoire, l'un installé de façon permanente dans une galerie dénommée " Maison du santon et de la céramique - argilla " située en centre-ville d'aubagne, l'autre en extérieur, installé à deux périodes de l'année sur une place publique d'aubagne au moment des fêtes de Noël (marché d'hiver) et durant la période estivale (marché d'été).

Différentes expositions temporaires et/ou animations en lien avec la céramique et l'argile en général sont également organisées pendant l'année dans différents lieux et villes du Territoire du pays d'aubagne et de l'étoile.

La description précise du besoin figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières (Cctp)
Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : la durée du contrat est de 1 an.

L'Exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.
Estimation de la valeur (H.T.) : 208 000 euros.
Options : descriptions concernant les achats complémentaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure adaptée article 30-i 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.
Cautionnement et garanties exigés : pour percevoir une avance, le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance.
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : caractéristiques des prix : Prix global et forfaitaire. Modalités de variation des prix : actualisables. Les prestations seront réglées par mandat administratif dans les délais fixés par le décret d'application n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Le marché sera financé par les fonds propres du Territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile - métropole Aix-Marseille Provence.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.
Toutefois, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.
L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : capacités professionnelles, techniques et financières.
Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur (modèle dans le Dce) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; Le(S) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait Kbis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises.
Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 40 %;
 - valeur technique (vt) : 60 %;
 - sous-critère 1 de la vt : méthodologie proposée par le candidat pour assurer la qualité, la traçabilité et le suivi des prestations du marché : 50 %;
 - sous-critère 2 de la vt : moyens humains et matériels dédiés spécifiquement à l'exécution du marché : 50 %.
- Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 9 mai 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 4180252.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

le Dossier de consultation des entreprises (Dce) est disponible gratuitement sur le profil acheteur de la Métropole Aix-Marseille Provence à l'adresse suivante : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Le pouvoir adjudicateur applique le principe 'Dites-Le nous une fois'. Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans leur dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées en mains propre contre récépissé à l'adresse postale indiquée à l'article 6-2 du règlement de la consultation ou transmise par voie électronique sur le profil acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 avril 2018.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22 Rue de Breteuil 13281 Marseille Cedex 6, tél. : (+33)4-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges en matière de marchés publics de Marseille (C.C.I.R.A.L.) préfecture de Région Provence Alpes Cote d'azur - secrétariat général pour les affaires régionales 13282 Marseille Cedex 20, tél. : (+33)4-91-15-63-74.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille - 22 Rue de Breteuil 13281 Marseille Cedex 6, tél. : (+33)4-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr.

Mots descripteurs : Prestations de services.

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 4180252

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds 13400 Aubagne

Siret : 24130026800034

Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 9 mai 2018

Objet de l'avis : animation filière argile

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

